



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/ECE/1391
4 janvier 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
Cinquante-septième session
(7-10 mai 2002)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION

**qui se tiendra au Palais des Nations à Genève
et s'ouvrira le mardi 7 mai 2002 à 10 heures**

1. Adoption de l'ordre du jour.

DÉBAT D'ORIENTATION DE HAUT NIVEAU

2. Les conséquences à tirer du Séminaire de printemps pour l'action de la CEE.
3. Réactions aux travaux du Séminaire du printemps et au débat organisé le premier jour de la session.
4. Aspects économiques de la sécurité en Europe:
 - La contribution de la CEE à la création des conditions économiques nécessaires à l'instauration d'une sécurité durable;
 - La dimension sectorielle.

DÉBAT GÉNÉRAL

5. Le Groupe directeur de la CEE: conclusions et recommandations.
6. Questions découlant des travaux des organes subsidiaires qui appellent une décision de la part de la Commission ou qui sont portées à son attention.

7. Examen de projets de décision découlant du débat d'orientation de haut niveau en vue de leur inclusion dans le rapport de la Commission.
8. Rapport intérimaire sur le programme d'assistance technique de la CEE.
9. Élection du Bureau.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport.

Conformément aux procédures d'accréditation applicables à toutes les réunions tenues au Palais des Nations, les membres des délégations sont priés de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de le retourner, deux semaines au plus tard avant la session, au secrétariat de la CEE (n° de télécopie: +41 22 917 00 36 ou adresse électronique: alison.mangin@unece.org).

Sur place, avant la session, les membres des délégations sont priés de se présenter au Bureau des laissez-passer et des plaquettes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, à la villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix (voir plan ci-joint), où une plaquette d'identité leur sera délivrée. En cas de difficultés, ils sont invités à téléphoner au secrétariat de la CEE (session annuelle de la Commission – téléphone +41 22 917 28 92; Séminaire de printemps – téléphone: +41 22 917 27 18).

Par mesure d'économie, aucun document ne sera disponible en salle de réunion. Les membres des délégations sont donc priés de se munir de leur exemplaire des documents mentionnés dans le présent ordre du jour provisoire.

Date	Point de l'ordre du jour	Présentation	Notes explicatives	Documentation
7 mai matin	<u>Point 1:</u> Adoption de l'ordre du jour.	Président de la Commission	Après l'adoption de l'ordre du jour, le Président de la Commission et la Secrétaire exécutive feront des remarques liminaires.	E/ECE/1391
Matin et après-midi	<u>Point 2:</u> Les conséquences à tirer du Séminaire de printemps pour l'action de la CEE.	Président de la Commission et Secrétaire exécutive	Les participants étudieront les répercussions que le débat sur «Les défis du marché du travail dans la région de la CEE» organisé dans le cadre du Séminaire de printemps, le 6 mai, devrait avoir sur le programme de travail de la CEE. Ils tiendront compte aussi de l'expérience pratique acquise par les États membres de la CEE. La question de la coopération et de la coordination avec les principales organisations s'occupant des problèmes du marché du travail et de l'emploi sera également abordée.	
Après-midi	<u>Point 3:</u> Réactions aux travaux du Séminaire de printemps et au débat organisé le premier jour de la session.	Président de la Commission		
8 mai matin et après-midi	<u>Point 4:</u> Aspects économiques de la sécurité en Europe: - La contribution de la CEE à la création des conditions économiques nécessaires à l'instauration d'une sécurité durable; - La dimension sectorielle. <u>Point 5:</u> Groupe directeur de la CEE: conclusions et recommandations	Secrétaire exécutive Président et Secrétaire exécutive	Les conséquences des attentats du 11 septembre pour les travaux de la CEE ont été examinées à la première réunion du Groupe directeur et il a été demandé au secrétariat d'établir un document d'information. Les présidents des organes subsidiaires principaux et les représentants des organisations partenaires, du secteur privé, des ONG et des milieux universitaires contribueront à l'examen de ce point en présentant des communications. Conformément à la décision prise à la cinquante-sixième session, la Commission examinera les résultats du débat du Groupe de travail sur la politique générale et les grandes orientations.	E/ECE/1392
9 mai	Comme il s'agit d'un jour férié à l'Office des Nations Unies à Genève, il n'y aura pas de séance officielle. Toutefois le Groupe directeur tiendra une réunion à laquelle les pays membres intéressés sont invités à participer.			

Date	Point de l'ordre du jour	Présentation	Notes explicatives	Documentation
10 mai matin	<u>Point 6:</u> Examen de projets de décision découlant du débat d'orientation de haut niveau en vue de leur inclusion dans le rapport de la Commission. <u>Point 7:</u> Questions découlant des travaux des organes subsidiaires qui appellent une décision de la part de la Commission ou qui sont portées à son attention.	Président Secrétaire exécutive		Si nécessaire.
10 mai matin Après-midi	<u>Point 8:</u> Rapport intérimaire sur le programme d'assistance technique de la CEE. <u>Point 9:</u> Élection du Bureau. <u>Point 10:</u> Questions diverses. <u>Point 11:</u> Adoption du rapport.	Président du Groupe d'experts du programme de travail Président Président Rapporteur	La Commission a prié le Groupe d'experts du programme de travail de se pencher sur la question de l'assistance technique fournie par la CEE. Le Président du Groupe d'experts rendra compte de l'état d'avancement de l'examen de cette question.	E/ECE/1393 Projet de rapport établi pendant la session de la Commission.

Généralités

1. La cinquante-septième session de la Commission (7-10 mai 2002) sera précédée, le 6 mai, d'un séminaire sur «Les défis du marché du travail dans la région de la CEE». Pour l'examen du point 2 de l'ordre du jour, il sera tenu compte des travaux du Séminaire.
2. Il n'y aura pas de séance officielle de la Commission le jeudi 9 mai, jour férié à l'Office des Nations Unies. Mais le secrétariat prendra des dispositions pour permettre aux délégations de tenir des réunions informelles.

Généralités

3. Conformément au règlement intérieur de la Commission, les documents mentionnés dans l'ordre du jour provisoire seront, autant que possible, communiqués aux gouvernements dans les trois langues officielles de la Commission (anglais, français et russe) quarante-deux jours au moins avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire le 26 mars 2002 au plus tard.
4. Dans le cadre des efforts entrepris par tous les intéressés pour redynamiser les sessions de la Commission, et dans le droit fil de ce qui s'est fait aux sessions précédentes, le Bureau recommande que les délégations, les Présidents des organes subsidiaires principaux et les représentants d'autres organisations ou initiatives s'abstiennent de faire des déclarations générales et se bornent à présenter des observations précises et à proposer des mesures concrètes. Les délégations qui souhaitent faire distribuer un texte sont priées de remettre un nombre suffisant d'exemplaires (environ 75) au secrétariat, de préférence avant la session.



OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

Bulletin d'inscription

Date: _____

Écrire en caractères d'imprimerie, SVP

Titre de la réunion

Cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Europe (7-10 mai 2002)
Séminaire sur «Les défis du marché du travail dans la région de la CEE» (6 mai 2002)

Délégation/Participant de (pays ou organisation)

Participant :

M.	☐	Nom		Prénom(s)	
M ^{me}	☐				
M ^{lle}	☐				

Catégorie

Chef de la délégation	☐	Observateur (organisation)	☐
Membre de la délégation	☐	ONG	☐
Observateur (pays)	☐	Autre (veuillez préciser ci-dessous)	☐
.....			
.....			
Participation			
du		au	

Dans quelle langue souhaitez-vous recevoir la documentation?

Anglais

☐

Français

☐

Russe

☐

Fonctions officielles (dans votre pays):

N° du passeport ou de la carte d'identité:

Valable jusqu'au:

N° de téléphone officiel:

N° de télécopieur:

Adresse électronique:

Adresse officielle permanente:

Adresse à Genève:

Accompagné de son conjoint

Oui

☐

Non

☐

Nom du conjoint

Prénom(s)

À remplir lors de la délivrance de la plaquette d'identité

Signature du participant:

Signature du conjoint:

Date:

Réservé à la Section de la sécurité

N° de la plaquette d'identité délivrée:

Initiales du fonctionnaire ONU:

Security Identification Section

Open 0800 – 1700 non stop

